

PUBLICATION LE 19 octobre 2022

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

AVIS

AVIS DE PUBLICITE

MAIRIE DE TULETTE

Mme Sylvie MOLINIÉ - Maire

15 rue de Verdun

26790 Tulette

Tél : 04 75 98 32 02

SIRET 21260357500011

W **Correspondre avec l'Acheteur**

Objet	APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT Autorisation d'occupation des toitures des services techniques (un hangar existant et un nouvel hangar non construit à jour) pour l'installation et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque
Type de marché	Travaux
Mode	
Code CPV principal	09332000 - Installation solaire
Code CPV complémentaire	09330000 - Énergie solaire 09331000 - Panneaux solaires 09331200 - Modules solaires photovoltaïques
Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif). Note sur 100, décomposée comme suit : 1) Pour 30 points : La qualité technique de la proposition incluant un diagnostic technique avec une analyse des contraintes liées aux équipements mis à disposition (toitures hangars des services techniques municipaux); 2) Pour 25 points : Le montant du loyer proposé. 3) Pour 20 points : La qualité financière de la proposition : plan de financement des installations, compte d'exploitation prévisionnel, retour sur investissement ; 4) Pour 15 points : Les délais et planning de la réalisation des installations (repris dans l'échéancier détaillé) ; 5) Pour 10 points : Les conditions de reprise ou de dépôt des installations au terme de la durée de l'occupation ;
Renseignements	<u>Correspondre avec l'Acheteur</u> Remise des plis le 28/11/22 à 12h00 au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro. Validité des offres : 120 mois , à compter de la date limite de réception des offres.
Dépôt	• <u>Déposer un Pli dématérialisé</u>

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Envoi le 19/10/22 à la publication